CERTIFICAT DE CONFORMITÉ EUROPEEN
VÉHICULES INCOMPLETS

Le soussigné Isabelle ONNO-JACQUES, Manager RHx, représentant de AUTOMOBILES CITROEN, certifie par la présente que le véhicule:

3

STELLANTIS

0.1.	Marque (dénomination commerciale du constructeur)	: CITROEN
0.2	Type	: Y
	Variante	: DF6AU
	Version	: ID0030
0.2.1	Appellation(s) commerciale(s)	: JUMPER
0.2.2.1.	Valeurs de paramètres autorisées pour la réception par type autorisant l'utilisation des valeurs d'émissions du véhicule de base :	
	Masse réelle du véhicule final	: 2070 - 2815 kg
	Masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule final	: / - 3500 kg
	Surface frontale pour le véhicule final (en cm2)	: 42900 - 72500 cm2
	Résistance au roulement (en kg/t)	: 4.9 - 7.4 kg/t
	Section transversale de l'entrée d'air de la calandre (en cm2)	: 1376 - 1418 cm2
0.2.3	Identifiants	
0.2.3.1.	(...) de la famille d'interpolation	: IP-03_Y_0416M-VF7
0.2.3.2	(...) de la famille ATCT	: AT-03_250_0002B-ZFA
0.2.3.3	(...) de la famille PEMS	: e3-VF7-66-0
0.2.3.4.	(...) de la famille de résistance à l'avancement sur route	: /
0.2.3.5.	(...) de la famille de matrices de résistance à l'avancement sur route	: RM-03_250_0018-ZFA
0.2.3.6.	(...) de la famille de systèmes à régénération périodique	: PR-03_250_0005-ZFA
0.2.3.7	(...) de la famille d'essais d'émissions par évaporation	: /

0.4.	Catégorie de véhicule	: N1
0.5.	Raison sociale et adresse du constructeur :	
	AUTOMOBILES CITROEN 2-10 Boulevard de l'Europe, 78300 Poissy, France	
0.5.1.	Raison sociale et adresse du constructeur du véhicule de base/du véhicule au(x) stade(s) antérieur(s)	

0.6. Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires :
TABLIER COMPARTIMENT MOTEUR - rivetée

Emplacement du numéro d'identification du véhicule :
PASSAGE DE ROUE AVANT DROIT DANS HABITACLE

0.9. Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant) :
//

0.10.	Numéro d'identification du véhicule	: VF7YDF6A2RMA56884
0.11.	Date de construction du véhicule	: 21/11/2024

est conforme à tous égards au type décrit dans la réception e3*2007/46*0046*28 délivrée le 21/03/2024 et ne peut être immatriculé à titre permanent sans d'autres réceptions.

Poissy, 21/11/2024

Isabelle ONNO-JACQUES
Manager Regulation & Homologation Worldwide

Fait à Bucarest, le 16/12/2024

CITROËN

Antoniu Milea, Responsabil Logistica
Trust Motors S.R.L.
Blvd. Iuliu Maniu 572-574, Sector 6,
061129 Bucuresti, ROMANIA

	Constitution générale du véhicule	
1.	Nombre d'essieux et de roues	: 2 - 4
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées	: 0 - /
1.2.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu)	: 1, à l'avant, /
3.1.	Le véhicule est non automatisé	
	Dimensions principales	
5.	Empattement	: 4035 mm
5.1.	Écartement des essieux : 1-2	: 4035 mm
5.3.	Longueur totale admissible	: 7383 mm
6.1.	Largeur maximale	: 2350 mm
7.1.	Hauteur maximale admissible	: 3500 mm
8.	Avancée de la sellette d'attelage pour tracteur routier (maximum et minimum)	: / mm
12.1.	Porte-à-faux arrière maximal admissible	: 2400 mm
	Masses	
14.	Masse en ordre de marche du véhicule incomplet	: 1915 kg
14.1.	Répartition de cette masse entre les essieux	1.: 1431 kg
		2.: 484 kg
14.2.	Masse reelle du véhicule incomplet	: 1999 kg
15.	Masse minimale du véhicule complété	: 1820 kg
15.1.	Répartition de cette masse entre les essieux	1.: 1190 kg
		2.: 630 kg
16.	Masses maximales techniquement admissibles	
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible	: 3500 kg
16.2.	(...) prévue sur chaque essieu	1.: 2100 kg
		2.: 2400 kg
16.4.	(...) de l'ensemble	: 6500 kg
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de	
18.1.	Remorque à timon d'attelage	: / kg
18.3.	Remorque à essieu central	: 3000 kg
18.4.	Remorque non freinée	: 750 kg
19.	Masse verticale statique maximale techniquement admissible au point d'attelage	: 120 kg

	Propulsion	
20.	Constructeur du moteur	: Stellantis Europe S.p.A.
21.	Code du moteur inscrit sur le moteur	: 46356294
22.	Principe de fonctionnement	: 4 temps - allumage par compression
23.	Électrique pur	: non
23.1.	Classe de véhicule [électrique] hybride	: /
24.	Nombre et disposition des cylindres	: 4 en ligne
25.	Capacité du moteur	: 2184 cm³
26.	Carburant	: gazole
26.1.		: monocarburant
27.	Puissance maximum	
27.1.	Puissance nette maximale (moteur à combustion interne):	
	gazole	103 kw à 3500 tr/mio
28.	Boîte de vitesses (type)	: manuelle
28.1.	Rapports de démultiplication	

Rapport	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	4.25	2.118	1.361	0.887	0.698	0.566	/	/	/

28.1.1. Rapport de transmission final : 4.867

28.1.2. Rapport de transmission final

Rapport	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	20.685	10.308	6.624	4.317	3.397	2.755	/	/	/

	Vitesse maximale	
29.	Vitesse maximale	: 156 km/h
	Essieux et suspension	
30.	Voie des essieux	1.: 1810 mm 2.: 1790 mm
35.	Combinaison pneumatique montée / roue / classe de résistance au roulement et catégorie de pneumatique utilisée pour la détermination des émissions de CO 2	1.: 215/75 R16C 116/114R - 6J16ET68 - C2 A 2.: 215/75 R16C 116/114R - 6J16ET68 - C2 A
	Dispositifs de freinage	
36.	Connexions pour le freinage de la remorque	:
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque	: / kPa
	Carrosserie	
42.1.	Nombre de places assises conçues pour être utilisées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt	: /
	Dispositif d'attelage	
44	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant	: 329108,366445-46,68-70
45.1.	Valeurs caractéristiques	D: 15.9 kN S: 120 kg

VIN: VF7YDF6A2RMA56884

Performances environnementales

46. Niveau sonore : À l'arrêt : 79 dB (A) à un régime de 2625 min^{-1}
En marche (passage) : 71 dB (A)

47. Niveau des émissions d'échappement : Euro 6 EA

47.1. Paramètres pour les essais d'émissions de V ind

47.1.1. Masse d'essai : 2894 kg

47.1.2. Surface frontale : 5.771 m2

47.1.2.1 Surface frontale prévue pour l'entrée d'air de la calandre : / cm^2

47.1.3. Coefficients de résistance à l'avancement sur route

47.1.3.0. f0 : 212.7 N

47.1.3.1. f1 : 0 N/(km/h)

47.1.3.2. f2 : 0.11091 N/(km/h)^2

47.2. Cycle de conduite

47.2.1. Classe de cycle de conduite : 3b

47.2.2. Facteur de réajustement de la vitesse (f dsc) : 0.039

47.2.3. Vitesse limitée : non

48. Émissions de gaz d'échappement

Numéro du règlement de base et du dernier règlement modificateur applicable : 715/2007*2023/443EA

1.2. Procédure d'essai: Type 1 (valeurs WLTP les plus hautes)

	CO mg/km	THC mg/km	NMHC mg/km	NOx mg/km	THC+NOx mg/km	NH3 ppm	Particules (masse) mg/km	Particules (nombre) #/km
gazole	47.4	/	/	21.9	27.3	/	1.73	0.03 x10 ^{11}

48.1. Valeur corrigée du coefficient d'absorption des fumées: 0.52 m-1

49. Émissions de CO2/consommation de carburant/consommation d'énergie électrique:

1. Tous systèmes de propulsion hors électriques hybrides rechargeables de l'extérieur

Valeurs WLTP			Phase basse	Phase moyenne	Phase haute	Phase extra-haute	Combinées
gazole	Émissions de CO2	g/km	248	219	230	343	288
	Consommation de carburant	l/100 km	9.4	8.3	8.6	13	11

2. Autonomie électrique des véhicules électriques purs

3. Véhicule équipé d'éco-innovations: oui

3.1. Code général de la ou des éco-innovations: e3 29

3.2. Total des réductions d'émissions de CO2 obtenues grâce à la ou aux éco-innovations :

3.2.2 Réductions WLTP	g/km
gazole	1.13

Divers

51. Dans le cas de véhicules à usage spécial : désignation selon l'annexe I, partie A, point 5, du règlement (UE) 2018/858 du Parlement européen et du Conseil : Non

54. Véhicule équipé des systèmes de véhicule avancés : TPMS / ELKS / AEBS / ESS / AIF / ISA / DDAW / EDR

55. Véhicule certifié conformément au règlement ONU no 155: Oui

56. Véhicule certifié conformément au règlement ONU no 156: Non